



Relance impaye 8 ans plus tard

Par **Blueeyes**, le **24/06/2013** à **22:26**

Bonjourrrrrrr Il y a 8 ans une société nous a prêté un mois de loyer pour rentrer dans notre logement est lorsque nous sommes partis visiblement la société d'hlms nous aurait rendu cette somme que nous aurions dû rembourser à la société qui nous l'a prêté. A ce jour on me demande de payer cette somme 8 ans après sont-ils dans leur droit ????rrrrrrn Merci pour vos réponses